DIX-SEPTIEME ANNEE. — N° 6125.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Paris, Seine et Seine-et-Oise	55 fr.	28 fr.	15 fr.
Départements et Colonies	58 »	30 »	16 fr.
Etranger	70 »	36 »	19 fr.

Chèque postal : 209-62.

Le Numéro : 20 Centimes

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

JEUDI 30 DECEMBRE 1920.

ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 02-69

PUBLICITÉ ANNONCES 142, Rue Montmartre, 142

Fondateur : JEAN JAURÈS

L'ADHÉSION EST DÉCIDÉE PAR 3.252 MANDATS

Motion Cachin-Frossard. . 3.208 mandats | *Motion Longuet-Paul Faure 1.022 mandats*

Amendement Heine. . . . 44 — | *Motion Pressemane. . . . . 60 —*

IL Y A 397 ABSTENTIONS, parmi lesquelles sont comptées les voix des partisans de la motion Blum-Paoli, retirée par ses auteurs

La violence n'est, souvent, que le signe sensible des convictions sincères et fortes. Si donc les journaux bourgeois se plaisent à publier ce matin que de « violents incidents » ont marqué les séances du Congrès au cours de la journée d'hier, nous n'avons nullement à nous en étonner. Ce n'est pas dans la sérénité des académies et des aréopages que se décident les destinées du prolétariat révolutionnaire : c'est dans la fièvre et le tumulte de l'action.

Par 3.252 mandats sur 4.763, à une majorité qui dépasse les deux tiers, le Congrès de Tours a décidé l'adhésion du Parti socialiste à l'Internationale communiste. Notre émotion est grande en écrivant ces lignes. Enfin, enfin, enfin, le socialisme français rompt publiquement, solennellement avec les traditions périmées de la IIe Internationale, avec les routines humiliées autant qu'humiliantes du socialisme purement électoral, purement parlementaire, qui, sous la pression des circonstances historiques, avaient fini par réduire le marxisme révolutionnaire, dont elles prétendaient s'inspirer, au rôle *d'un roi qui règne et ne gouverne pas.*

La IIe Internationale était morte depuis longtemps ; morte depuis le 4 août 1914 — quatre jours après Jaurès... Mais elle était, hélas ! de ces morts qu'il faut qu'on tue. Le Congrès de Tours l'a tuée, provisoirement, si l'on peut dire. Découvrons-nous devant sa dépouille qui passe. Et pensons aux devoirs immenses qu'en adhérant à l'Internationale communiste nous venons d'assumer devant la révolution qui vient. — Am. D.

SEANCE DU MATIN

[PAR TÉLÉPHONE DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX]

Tours, 29 décembre. — La séance est ouverte à 9 h. 30. *Ferdinand Faure* (Loire) préside, assisté de Louis Le Troquer (Eure) et *Giunternick* (Seine-et-Oise).

JEAN LONGUET

Longuet reprend son discours interrompu la veille. Il n'est pas contre l'adhésion à la Troisième, mais à condition qu'on y entre avec l'intention d'en faire vraiment l'organisation du socialisme international « un vaste temple et non une petite chapelle ».

La majorité a voté l'adhésion avec « l'enthousiasme de l'ignorance », ignorance non pas des textes, mais des résultats pratiques des thèses et des conditions. Lorsque l'expérience sera faite comme elle l'a été en d'autres pays, sans doute les militants

JEAN LONGUET

déchanteront-ils comme nos camarades de Suisse et d'Italie.

Longuet revendique, pour lui et Paul Faure, l'honneur d'être allés à la Conférence de Berne qui lui est apparue bien plus homogène dans les éléments qui la constituaient que la IIIe Internationale où il y a de nombreuses fractions peu ou pas socialistes. L'Internationale est aujourd'hui éparpillée : une partie est à Moscou, une à Berne, une même à Bruxelles. Un jour peut-être la maison commune sera reconstruite, qui les abritera toutes.

Longuet évoque les heures difficiles des débuts de l'Unité et il ne veut pas les revivre.

Comme le disait à ce moment-là Vaillant, je veux l'unité avec rage. Je ne peux pas faire mon deuil de l'unité. Mais il faut qu'on le veuille de ce côté et de celui-ci. J'ai entendu les délégués de province affirmer leur désir unitaire. Je leur demande s'ils se souviendront de leurs déclarations. Ils ont fait appel à moi pour rester dans le Parti s'adressant ainsi évidemment à tous ceux qui ont mené avec moi la même lutte pendant la guerre. Mais il faut aussi que restent dans le Parti des hommes dont la conscience et l'intelligence sont nécessaires au socialisme, tels Bracke, Sembat et Blum. (Applaudissements).

Si la scission sort malheureusement de ce congrès, si l'édifice édifié par vingt ans d'efforts s'écroule, il y aura demain quatre ou cinq partis en France, l'expérience des autres pays le démontre, la droite glissera sans doute vers le réformisme et la gauche vers l'impossibilisme anarchiste. En dépit des mouvements de courtoisie échangés entre Blum et Frossard, nul ne doute que ce sera la lutte fratricide, la lutte au couteau dont seul le prolétariat sera victime :

Blum nous a dit qu'il voulait garder la maison pendant que le Parti courrait les aventures. Le meilleur moyen de garder la maison, c'est d'y rester, et de ne pas faire ici un parti communiste qui ne sera plus le parti de Jaurès, là un parti de droite qui ne sera pas non plus le parti de Jaurès.

Longuet ne peut admettre le télégramme de l'Exécutif de Moscou parvenu hier au congrès et qu'il considère comme « un outrage et une provocation ».

Le Parti qui a derrière lui, depuis Gracchus Babeuf, toute sa lignée de martyrs n'a pas besoin d'aller à Moscou la corde au cou et des cendres sur la tête. Il peut et il doit y aller la tête haute avec fierté et en toute liberté.

Longuet est longuement applaudi par ses amis lorsqu'il descend de la tribune.

VAILLANT-COUTURIER

Vaillant-Couturier rend d'abord hommage à la clarté et à la netteté de la motion de Blum et de Bracke. Celle-ci exprime

VAILLANT-COUTURIER

d'ailleurs la pensée d'une bonne partie du groupe parlementaire.

La motion Longuet est moins claire. Elle s'appelle motion d'adhésion avec réserves. Et on ne savait ce qui l'emporterait du désir d'adhérer ou des réserves à l'adhésion.

L'orateur montre que quel que soit l'issue du débat, c'est le sort du Parti qui est en jeu :

La scission va permettre à la droite de faire la politique d'entente républicaine... Voyez ! Blum m'approuve.

Blum. — Mais non ! Vaillant-Couturier, je souris !

L'orateur rappelle que le groupe parlementaire compte de nombreux partisans du bloc républicain. On lui crie qu'il y en a aussi parmi les communistes. Il répond, très applaudi, que ce sont là de très rares exceptions, condamnées par l'ensemble de la majorité.

Vaillant-Couturier examine si l'on peut prétendre se rendre à Moscou en passant par Vienne. Il lit des passages du manifeste de Berne qui marquent un dédain certain de la violence prolétarienne.

Il critique ensuite l'esprit de conciliation, le goût du juste milieu. Il montre que la bourgeoisie cultive soigneusement ce travers chez les enfants qu'elle élève.

Les polémiques récentes de l'*Humanité* ont témoigné de l'impuissance d'une politique imprégnée de cet esprit. (Applaudissements).

Vaillant-Couturier évoque la révolution mondiale. Il affirme la volonté des communistes de sauver de l'oppression les populations indigènes.

L'orateur défend ensuite les partisans de la IIIe Internationale du reproche de fanatisme :

On s'étonne que nous parlions de l'esprit petit-bourgeois de nos adversaires. Cet esprit, il est fait de votre scepticisme, de votre défaitisme. (Applaudissements).

Pourquoi essayez-vous de nous décourager ?

Sembat, vous prophétisiez quels risques nous allions courir dans notre action ? C'est parce que nous voyons ces risques que nous voulons avoir un parti fortement concentré, c'est pour cela que nous voulons extirper cet esprit petit-bourgeois qui, au jour du combat, transforme les chefs en Ponce-Pilate. (Applaudissements).

Vaillant-Couturier montre que les masses pourraient éventuellement entreprendre une action prématurée, mais que le fait d'avoir à sa tête des chefs en lesquels elle aient pleine confiance est capable de les retenir.

Puis l'orateur s'explique sur la défense nationale :

Notre conception a été définie exactement par Cachin et Frossard.

Au début de la guerre on constata que la culture du ferment de la revanche avait porté ses fruits.

L'esprit des enfants avait été préparé à répondre à une agression. Mais, en 1914, c'est la Russie qui commit l'agression et non l'Allemagne. (Applaudissements).

Et il continue ainsi :

Nous sommes à la veille d'une guerre.

Blum a dit qu'un pays devait se défendre lorsqu'il était attaqué. Il est bien difficile de discerner dans l'enchevêtrement des causes qui est le responsable. Cependant vraiment je ne comprends pas que Blum et ses amis refusent de voter les crédits de guerre ?

Blum répond :

Je parle en mon nom personnel. S'il y avait une majorité socialiste au Parlement et une armée conquise suivant les idées socialistes, une armée de milices, je voterais les crédits.

Vaillant-Couturier. — Vous supposez le pouvoir politique conquis ?

Blum. — Je vais plus loin. Si l'appoint des socialistes était nécessaire pour constituer une majorité votant les milices, je consentirais cet appoint.

Vaillant-Couturier conclut très applaudi sur ce point, que ce qui est évident c'est que « lorsque le pouvoir politique est conquis, le devoir socialiste certain est de défendre la nation ».

L'orateur montre que la conquête du pouvoir politique n'est que le commencement de la révolution.

La révolution ne sera pas seulement un travail de destruction, mais de construction. Il va falloir vous atteler à l'étude des problèmes du lendemain de la révolution.

Mais comment voulez-vous que dans l'état actuel du Parti où il n'y a pas une réunion de section sans dispute, nous puissions faire cette étude ?

Longuet crie alors : « A qui la faute ? » et *Vaillant-Couturier* lui répond :

Les voies où nous marchons, c'est vous qui les avez tracées. Vous avez été autrefois pour l'adhésion à la IIIe Internationale.

Longuet. — Il y a un fait qui a bouleversé les consciences inquiètes, c'est l'abominable télégramme de Zinoviev.

Vaillant-Couturier. — Peut-être ce télégramme a-t-il troublé quelques délégués de province. Mais votre discours, croyez-vous qu'il n'a pas eu un effet semblable ?

Et *Vaillant-Couturier* annonce à ce sujet que Daniel Renoult et lui déposent une motion qui est une tentative de conciliation. Et il lit cette motion :

Le Congrès enregistre la déclaration du camarade Zinoviev comme condamnation de la politique de la droite d'une part, et de la politique dite centriste de l'autre.

Il déclare que la motion d'adhésion signée par le Comité français de la IIIe Internationale — approuvée par le Comité Exécutif de la IIIe Internationale — législre pour l'avenir, n'impose aucune exclusion pour le passé et précise de la manière la plus nette que les exclusions prévues à l'article 7 et à l'article 20 des conditions de Moscou, ne pourront s'appliquer à aucun membre du Parti s'inclinant devant la décision du présent Congrès et conformant son action à la discipline commune. — VAILLANT-COUTURIER. D. RENOULT.

Vaillant-Couturier ajoute :

Puisque souvent l'on ne saisit pas le sens exact de notre motion nous devions apporter ces précisions.

Nous savons qu'ici la scission se prépare. Nous savons aussi que nous voulons rompre avec la politique de droite et avec la politique centriste.

Mais nous voulons manifester notre volonté de voir disparaître le système de démoralisation qui entrave le Parti.

Nous voulons que nos camarades choisissent entre leur désir d'adhésion et leurs réserves.

Clara Zetkin est venue ici sans passeport. Elle a montré ce que l'on peut faire avec la foi révolutionnaire.

Elle nous a dit : « Assez de manœuvres ! Il ne s'agit que de l'esprit. » (Applaudissements.)

Eh bien, il y a ici des hommes qui ne peuvent plus rester dans le même Parti. Cela n'empêchera pas les collaborations éventuelles. Je pense que lorsque certains événements viendront, j'espère que, contrairement à l'expérience de l'histoire, Blum, Sembat et Boncour seront avec nous.

Cependant, je sais que demain la bourgeoisie vous couvrira de fleurs. Espérons que vous n'irez pas à elle. Souhaitons que quelques-uns d'entre vous nous reviennent.

Demain, nous verrons grossir nos rangs, car trop d'hommes ont été dégoûtés... (Applaudissements.)

Demain, on comprendra que ce que nous faisons aujourd'hui était bien. On comprendra qu'il y a ici des hommes de sang-froid et de cœur. Demain, nous saurons que ce qu'il faut pour l'action, c'est une raison froide et un cœur assuré. (Applaudissements redoublés.)

Le Congrès décide sans opposition l'impression du discours de Vaillant-Couturier.

UNE MOTION MISTRAL

Mistral dépose alors la motion suivante :

Le Congrès, en présence du télégramme du Comité Exécutif de la IIIe Internationale, déclare se refuser à procéder aux exclusions demandées par ce télégramme et proclame sa volonté de maintenir l'unité actuelle du Parti.

Cette motion est, dit-il, la dernière limite où nous puissions nous tenir. Et sans doute faut-il voir dans le texte apporté par Vaillant-Couturier une contre-proposition à notre intention connue.

Quelle est donc la situation de ce Parti ? Quel est le militant qui n'accepte pas dans leur ensemble les discours de Cachin et de Frossard et que pensera la masse ouvrière de voir se diviser demain un Parti dont les orateurs parlent le même langage, comme hier en ce meeting où tour à tour prenaient la parole Cachin, Sembat et moi-même ?

Les mêmes mots semblent ne plus signifier la même chose pour les uns et pour les autres, faisons un effort de compréhension.

Le Parti n'est plus le Parti d'avant-guerre. L'augmentation des effectifs a produit ce résultat : trois adhérents nouveaux pour un ancien.

Demain les difficultés ne seront pas terminées. Elles ne feront que commencer. Nous allons à Moscou, mais dans quelle pensée ?

Il y a deux pensées : celle de Frossard que nous acceptons tous et celle apportée par le télégramme de Zinoviev. C'est cette équivoque qui doit disparaître. Il faut qu'on sache si, après les déclarations grâce auxquelles ont

PAUL MISTRAL

été acquis les mandats, c'est la politique différente qui sera appliquée.

Mistral, dont l'émotion gagne le Congrès, s'adresse à Renoult :

Nous sommes tout près de vous, vous le savez. Nous avons le désir d'aller à la IIIe Internationale, mais nous ne pouvons le faire que si nous savons nettement dans quel esprit nous le faisons. Vous avez dit que le passé n'existait plus. Alors pourquoi cette nouvelle condamnation de notre passé, de votre politique, Renoult, de votre politique, Frossard ?

Nous vous prévenons, et ceci n'est pas une menace, que si vous écartez de quelque manière que ce soit notre motion, vous aurez prononcé notre exclusion. (Applaudissements.)

Les forces socialistes, si elles se brisent, c'est la force ouvrière qui disparaît.

Couper une armée en deux, cela ne fait pas deux armées.

Nous attendons la réponse du Congrès, dit en terminant *Mistral*. Il faut qu'elle soit précise et nette. (Applaudissements.)

Raoul Verfeuil intervint après Mistral, en ces termes :

Les débats qui se sont déroulés m'ont laissé cette impression que les camarades de la reconstruction sont d'accord avec la droite.

Je tiens à déclarer, comme je le fis il y a trois mois, qu'il ne peut rien y avoir de commun entre nous et la droite.

Demain comme hier, nous restons partisans de l'adhésion à la IIIe Internationale. Et si d'aucuns sont venus, de divers côtés, avec l'idée de briser le Parti, nous sommes venus avec la volonté de réaliser la plus grande unité possible sur l'adhésion à la IIIe Internationale.

Mais je veux dire à Renoult et à Frossard qu'on aurait pu éviter d'envoyer ce télégramme odieux à ceux qui ont été, en des heures plus difficiles que celles-ci, à la pointe du combat internationaliste.

Si vous voulez reconnaître qu'on a eu tort de nous traiter ainsi, si vous voulez reconnaître qu'il y a identité entre les propositions Mistral et Renoult, — nous pourrons faire l'accord et sinon sauver toute l'unité, du moins sauver l'unité révolutionnaire. (Applaudissements).

Mauranges voit au contraire une énorme différence dans la pensée et dans le texte, entre la motion Mistral et la motion Renoult-Vaillant-Couturier. Ce qu'il veut, lui c'est l'unité « actuelle », celle qui est basée sur le pacte de 1905. Il demande aux reconstructeurs de rester fidèles à l'engagement qu'ils ont pris de se solidariser avec tous les exclus...

Verfeuil. — Mais on ne les exclut pas, ils s'en vont !

Mauranges. — Ce sont les thèses de Moscou qui les excluent. Il faut choisir entre Moscou et le pacte de 1905. (Applaudissements et protestations).

André Le Troquer (Seine) a été l'inspirateur de la motion proposée au congrès :

Nous ne pouvons pas, quel que soit notre désir de rester dans le Parti, accepter la flétrissure du télégramme de Zinoviev qui dit que nous avons été et restons les agents de la bourgeoisie.

On écoute avec attention. Mais Le Troquer, en faisant allusion à des influences occultes qui, selon lui, s'exercent sur le Congrès, soulève un vacarme indescriptible. Sur une intervention de Renoult que Le Troquer avait mis en cause, l'effervescence se calme et Le Troquer termine en adjurant Vaillant-Couturier, avec qui il a mené, pendant la guerre, ainsi qu'avec Raymond Lefebvre, la bataille clandestine contre la guerre. Il adjure Cachin et surtout Frossard de faire un suprême effort pour sauver l'Unité :

Le moyen c'est de nous garantir au lendemain de ce Congrès que nous pourrons poursuivre dans la dignité notre action socialiste.

Paul Faure donne les explications suivantes :

Hier soir, j'ai serré la main à Frossard, et je lui ai dit : « Aujourd'hui j'ai été deux fois exclu. La première par Zinoviev, et par ton discours ensuite. »

Car je n'accepte pas d'user du délai de trois mois qu'on nous offre. Il n'y a pas à attendre de moi que je change.

Il faut donc nous dire si tels que nous sommes, tels que vous nous connaissez depuis vingt ans, sans rien changer de notre pensée, nous pouvons rester dans le Parti français.

Et là, je me sépare de toi Verfeuil. Ce n'est pas la question que je pose. C'est celle posée par Mistral. Il s'agit de l'unité totale. Répondez carrément, en hommes gens !

Il n'y a pas place pour deux partis socialistes. (Applaudissements).

Si vous dites que nous pouvons rester et participer à l'action, vous sauvez l'unité. Si vous refusez, c'est vous qui faites la scission.

Antonio Coën indique que ce qui est en cause ce n'est pas seulement l'unité nationale, c'est l'unité internationale.

Et celle-ci doit céder le pas à celle-là !

L'unité internationale peut se faire seulement à Moscou.

Je vous supplie de subordonner les intérêts nationaux à l'intérêt supérieur du socialisme international). (Applaudissements).

La séance est levée à 13 heures au milieu d'une vive agitation.

(*VOIR LA SUITE EN 2e PAGE.*)

Contre l'odieux verdict de Budapest

Le devoir du prolétariat

Il nous faut revenir sur la condamnation monstrueuse des Commissaires du peuple de Hongrie.

Le jugement, rendu à la suite de débats scandaleusement partiaux où la défense a été littéralement terrorisée à la fois par la magistrature et par le public qui hurlait à la mort, tente de salir et de flétrir des hommes intègres, des intellectuels désintéressés comme le professeur Agoston, qui ont mis toute leur énergie et tout leur devoir au service du peuple.

Ce jugement constate, paraît-il, que « les accusés ne sont point des fanatiques idéalistes comme ils sont représentés par leur défense, mais des tyrans défendant leur pouvoir usurpé par la séduction du peuple, et que leur chemin a été marqué par la misère, les crimes et le désespoir ».

Les dépêches qui nous communiquent cette ignominie ajoutent que le tribunal s'est transformé en Sénat de clémence, et a pris en considération tous les motifs en faveur de leur grâce. Toutes les pièces du procès doivent être également soumises au Régent.

Les communistes hongrois ne peuvent guère compter sur les sentiments « humains » du fameux Horthy. Ils ne seront sauvés que par la protestation [illegible] des socialistes de tous les pays. [illegible] de se séparer, le Congrès de Tours ne manquera certainement pas de voter unanimement une motion en faveur des victimes de la dictature bourgeoise de Hongrie.

On sait d'autre part que le gouvernement des Soviets a menacé à maintes reprises d'exécuter dix otages de l'aristocratie magyare emprisonnés en Russie, au cas où Horthy attenterait à la vie d'un seul communiste hongrois. Horthy sait que Moscou n'hésitera pas à mettre à exécution sa menace. C'est cette menace, c'est la pression du prolétariat universel, qui seules sauveront la vie de nos camarades de Hongrie.

André PIERRE.

UNE NOUVELLE PROVOCATION

Le Syndicat national des instituteurs est poursuivi

Le gouvernement avait depuis plus d'un mois interrompu les poursuites engagées contre les syndicats de fonctionnaires.

Il les reprend aujourd'hui en s'attaquant à l'une des organisations les plus puissantes et qui fut à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires, le syndicat national des instituteurs (ancienne fédération des amicales).

Les membres du bureau du Syndicat National ont été convoqués hier après-midi chez M. Jousselin qui les a [illegible] d'infraction à la loi de 1884.

Nos camarades n'ont point discuté le fond, ils le feront seulement [illegible] de leur avocat Me Paul-Boncour.

Il est probable que le Cartel des services publics comprenant neuf fédérations parmi lesquelles celle de l'enseignement ne subira pas, sans mot dire, cette nouvelle provocation qui, venant après la reprise des relations avec Rome, stigmatise ineffablement la politique du bloc clérico-bourgeois.

Clara Zetkin, émotion d'un Congrès

par Georges PIOCH

... Un arrêt brusque dans la dialectique de Frossard, qui tient de son ardente, sincère et souple intelligence la grâce de savoir que parler socialisme, c'est, d'abord, parler humanité...

« J'apprends, dit Boyet, qui préside, que notre camarade Clara Zetkin est arrivée »...

Elle paraît, derrière Rappoport, qui la conduit.

Alors, c'est le jaillissement de tous ceux qui sont présents. Les mains battent, sonores. Les cœurs, aussi, battent : et si la Révolution ne devait avoir que cette minute de pureté fervente, où elle se dédia toute à une femme juvénilement vieillie, et très simple, qui venait à nous, il me resterait l'honneur de l'avoir vu vivre et de l'avoir vécue.

Toutes les mains !... Tous les cœurs !... Et cet orage affectueux des esprits communiant, pendant cette minute, de la même vénération, de la même espérance, et qui imprimait le mouvement des vagues aux hommes les plus timorés comme aux plus résolus...

Ainsi étaient-ils comme projetés vers un exemple où leur *unité* s'accomplissait malgré eux : l'exemple d'une femme seule et frêle, toujours meurtrie, et toujours renaissante, incomparablement agrandie par le plus beau rêve qu'aient eu aux attisé les civilisés : celui de leur avènement à la toute conscience, de leur bonheur et de leur liberté... L'exemple d'une femme qui est une idée en marche, mais qui est, aussi, le Sentiment religieux que cette Idée suscite chez les hommes et l'Action qu'elle accomplit pour leur délivrance.

Insuffisant, certes, par ses paroles et sa musique, à l'idéal qu'il proclame, mais tout sublime des souvenirs malheureux qui lui sont attachés, le chant de l'*Internationale* éclate.

Clara Zetkin, qui est parvenue sur l'estrade, et qui, très émue, s'y roidit, pareille, dirait-on, à sa propre statue, reçoit, avec une humilité qui n'est point feinte, l'ovation des mains, des cœurs, des esprits et du chant.

Un observateur *désintéressé* vous dira qu'elle ne paye pas de mine. Voici : un visage de brave femme qui, depuis longtemps, a méprisé de plaire, et que M. Paul Bourget, pour qui la femme, en ce monde, ne commence (*sic*) qu'à cent mille francs de rente, dédaignerait à l'instar de celui d'une femme de ménage : des cheveux blancs, et si rigoureusement tirés en arrière qu'ils semblent collés au crâne ; le plus simple des costumes sur le moins prétentieux des corps... Rien de cette Amazone nécessaire aux littératures, et dont il ne serait pas impossible de trouver quelques spécimens amusants dans ce Congrès de Tours...

* * *

Mais le regard se révèle, net, lucide, aigu, et venu de très loin : un regard qui avoue tout l'être qui s'en défend et, aussi, l'infini que cet être a reçu des persécutions qui l'exaltent...

Mais la voix monte, aiguë elle aussi, toute livrée, — et dont un professeur de chant dirait qu'elle est « imprudente » car Clara Zetkin, qui ne mesure point sa peine, « parle toujours sur le timbre ».

Elle parle, — un geste bref, énergique,

ALGERIE

par LUCIEN LAFORGE

— Ceux qui n'ont pas été tués peuvent mourir.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

absolu, ponctuant sa parole. Elle parle ; elle impose, s'impose, domine. Mais ce moment de gynocratie ne fait pas un jaloux.

Nous ne saurons qu'après son départ le romanesque de sa survenue parmi nous : la frontière franchie sans passeport, la police dépistée ; la promptitude de son apparition et de sa disparition.

« C'est du théâtre », me dit un boudeur. Mais vous allez convenir, amis socialistes : Boncour, Blum, Bracke, etc., qui vous mêlez souvent au théâtre, que vous y avez toujours applaudi, et combien sincères ! pour beaucoup moins !...

Dans le moment où elle s'érige comme une flamme droite où la Révolution est toute allumée, nous savons seulement ceci : que Clara Zetkin, que l'on n'attendait pas, est venue.

Son prestige vit autour d'elle comme une auréole irradiée autant de nos souvenirs que d'elle-même.

Elle décrète, ordonne, condamne : et personne ne sourit de l'accent bien allemand par lequel elle met dans l'Internationale communiste le français qu'elle parle, avec, d'ailleurs, une correction grammaticale qu'il est charitable de souhaiter à des orateurs plus français qu'elle, et, même, aux académiciens de l'*Atelier*.

On sent bien que c'est moins là un discours qu'un don... un don qui ne cesse pas de s'accroître : don absolu de l'être, don absolu de la raison ; toute une vie éblouie dans le sacrifice, et que la persécution, la prison et la gloire ont été également impuissantes à décourager, à réduire ; tout un exemple de socialisme, dont l'adversité fut la mère, et dont la fortune, qui, pourtant, abaisse les mieux doués, ne pourrait pas être la marâtre...

Toute la certitude de la Révolution, de la délivrance populaire, d'une civilisation sauvée de la guerre, d'une justice affranchie de nos lois, d'un travail rédimé de la servitude ; cette certitude qui n'est encore, pour nous, que le rêve, elle éclate, ici, dans une femme de soixante-trois ans, qui aura vécu pleinement toutes les saisons du socialisme, et qui bat par son cœur incorruptible le rythme même de l'avenir.

Dans une lettre lue le matin, Clara Zetkin s'étonnait, avec ironie, que les « glorieux vainqueurs de l'Entente » prissent peur à l'idée qu'une « vieille femme comme elle » pourrait venir en France. C'est qu'elle peut se méconnaître. Mais les « glorieux vainqueurs » lui doivent justice. Or, ils savent bien que, partout où elle est venue, c'est l'Avenir même qui a forcé la porte.

Elle a parlé. Elle disparaît, rapide, sous le chant de l'*Internationale* qui la fête et la couvre. La flamme droite s'éclipse... Mais pour aller briller ailleurs, inextinguible... et jusqu'à l'instant où elle se consacrera par le souvenir comme, jusqu'au bout, elle s'est donnée par la vie...

Dehors, c'est la nuit. L'imagination me représente, tout près d'ici, le fleuve de Loire dont la nymphe s'étire agréablement à la vénusté de coteaux où, quand vit l'été, les vignes se gonflent, non moins nourries d'esprit que de soleil. C'est la plus précieuse des nymphes de France, puisqu'elle unit, indolente, l'opulence tourangelle à la « douceur angevine ». Il peut suffire que, dans leur première nouveauté, Rabelais et Descartes se soient plu à la voir vivre, pour qu'elle soit à jamais une tutrice adorable de l'esprit humain... N'est-ce pas, Paul-Boncour, amical, et tourangeau ?...

Mais ne saluerez-vous pas avec moi, cher adversaire et ami, la destinée, — sagement inspirée peut-être, — qui fit, avant-hier soir, paraître puis s'affirmer Clara Zetkin l'Internationaliste, et, par elle, ce monde supérieur aux patries, qu'elle proclame, dans l'opulente vallée de la Loire : berceau de l'Humanisme français.

GEORGES PIOCH.

À LA BARBE DE LA POLICE...

M. Vallat, député royaliste de l'Ardèche, vient d'informer M. Steeg qu'il lui poserait prochainement une question sur la présence de Clara Zetkin au Congrès de Tours.

Car ces messieurs n'en sont pas encore revenus...

LE GOUVERNEMENT COMPLICE DES SPÉCULATEURS

La commission des spéculations a entendu hier M. Victor Constant sur les conditions dans lesquelles il est procédé à la liquidation des stocks américains.

A la suite de l'exposé de faits particulièrement impressionnants que M. Victor Constant a apportés devant la commission, décision a été prise d'entendre le sous-secrétaire d'Etat aux finances et de charger MM. Victor Constant, André Fribourg et Léon Archimbaud de poursuivre l'enquête sur ce sujet.

M. Jean Lefebvre a fait connaître l'impossibilité où il s'est trouvé d'obtenir des ministres compétents les renseignements indispensables à l'accomplissement de la mission d'enquête dont il est chargé sur diverses affaires de spéculation.

M. Eugène Lefebvre a rappelé qu'il n'avait pas encore été donné réponse aux questions depuis longtemps et à plusieurs reprises, adressées au gouvernement sur l'affaire outre-mer français.

La commission a d'autre part entendu M. André Fribourg sur les dérogations d'exportations et d'importation qui ont fait l'objet de questions successives précises et pressantes demeurées jusqu'à présent sans réponse de la part du gouvernement.

A la suite de l'échange de vues auxquelles ont donné lieu ces diverses communications la commission a adopté la proposition de M. Néron donnant mandat à M. Eugène Lefebvre d'interpeller dans le plus bref délai le président du Conseil sur l'inexplicable inertie opposée par les ministres aux recherches entreprises par la commission des spéculations.

L'EMBOUTEILLAGE DANS LES P. T. T.

Nos lecteurs trouveront en quatrième page les renseignements qui nous parviennent aujourd'hui sur l'embouteillage dans les services des P. T. T. Ils pourront juger des effets désastreux de la fameuse circulaire et de l'étendue du préjudice qu'elle cause au public.

AVIS IMPORTANT

Paiement des Coupons

Nous rappelons à ceux de nos obligataires qui envoient des coupons en paiement d'abonnements, de librairie, ou pour tout autre emploi, qu'il y a lieu de déduire l'impôt 10 % de la valeur de ces coupons, ce qui ramène leur montant à [illegible] 90 pour les emprunts 1912 et 1913 à [illegible] ; 1 fr. 125 pour le coupon n° 1 de l'emprunt à 5 1/2 % et 1 fr. 35 pour le coupon n° 2 du même emprunt.

:: TOURS ::

Les séances de l'après-midi et de la soirée

— SUITE —

Jules Blanc (de la Drôme) préside la séance de l'après-midi, avec comme assesseurs *Lucie Colliard* (Calvados) et *Lapierre* (Bouches-du-Rhône).

RAFFIN-DUGENS

Raffin-Dugens prend immédiatement la parole.

Il rappelle son attitude au début de la guerre, il a voté les crédits de guerre en août 1914 ; les statuts du Parti ne l'interdisaient pas, mais tout de suite, ainsi que le commandaient les décisions du Parti, il a travaillé à ramener la paix.

Mes amis me conseillaient de disparaître, ne fût-ce qu'un temps, on me prévenait même que je risquais d'être assassiné par les fous d'alors. J'ai répondu qu'alors que tant d'hommes risquaient leur vie dans les tranchées, je resterais moi-même à mon poste de combat.

La Fédération de l'Isère donnait à Strasbourg le quart de ses voix à la IIIe Internationale ; elle donnera à Tours les trois quarts, mais l'unanimité des mandats s'est affirmée pour l'unité dans l'action.

Un journal réactionnaire de l'Isère a dit qu'il ne saurait y avoir brouille sérieuse entre le « renard » Mistral et le « sanglier » Raffin-Dugens. Je suis de cet avis. Nous pouvons et devons rester ensemble dans les batailles communes. Il n'y a plus qu'une tendance dans le Parti, c'est la tendance à l'action et au contrôle des élus.

Les masses veulent que leurs élus ne leur échappent plus comme par le passé ; elles se souviennent trop de l'attitude du groupe parlementaire si lent à apporter son concours à la Révolution russe, que certains élus socialistes combattirent même au début. Je l'ai défendue, moi, depuis le début.

Les révolutionnaires russes, n'en ajoute pas moins Raffin-Dugens, ont eu peut-être tort de ne pas s'adresser en d'autres termes aux sections nationales, donnant ainsi l'impression qu'ils veulent les diviser.

— Et le message de Zinoviev ? crie un délégué.

— Je m'expliquerai nettement. Je déclare hautement que je ne crois pas que le Parti français puisse obéir aveuglément à des ordres venus du dehors. Pourtant, je m'explique l'attitude de nos camarades russes et les fouets qu'ils ont jugés indispensables.

Une interruption de *Philbois* amène *Raffin-Dugens* à proclamer qu'il considère

RAFFIN-DUGENS

toujours comme des amis loyaux ceux qui ne voient pas avec les mêmes lorgnons que lui.

— Et la motion Mistral, interroge Mauranges, qu'en pense-tu ?

— Je pense, répond Raffin-Dugens, qu'il lui faut un complément, car ce n'est pas l'unité actuelle que je veux, mais l'unité pour l'action. Je crois que le télégramme de Zinoviev est un coup de fouet que beaucoup ont mérité.

Goude. — Longuet l'a-t-il mérité ?

Raffin-Dugens. — J'ai défendu dans l'Isère, Longuet, qui fut victime des insultes et des menaces réactionnaires pendant la guerre. Je lui demande aujourd'hui de mettre sous les pieds les attaques dont il a pu être victime de droite ou de gauche et de rester avec nous. A tous ceux du centre et même à ceux de la droite, je demande, s'ils le peuvent, de faire un dernier effort pour ne pas nous diviser.

En conclusion, Raffin-Dugens demande que tout le Congrès, par un acte de foi, vote à l'unanimité l'adhésion à la IIIe Internationale.

Va-t-on voter ?

Quelques délégués voudraient qu'on votât sur la motion Mistral, mais on apprend que des camarades de la reconstruction et de l'extrême-gauche se sont réunis pour essayer de rédiger un texte commun.

Mauranges proteste contre cette nouvelle. Pour lui, la motion Mistral, acceptée par l'unanimité de la Reconstruction, doit être intangible.

Mistral demande, puisqu'on fait un effort pour trouver un accord, d'attendre.

Manier déclare que ses amis, tout en acceptant d'attendre les résultats de la réunion qui se tient en ce moment, veulent rester unis jusqu'au bout dans la pensée qu'ils ont exprimée.

Frossard intervient à ce moment :

Je me suis tenu, depuis ce matin, à l'écart des conversations. On suscite des difficultés qui me paraissent indignes du Congrès.

L'orateur rappelle que la discussion générale se poursuivait lorsque des motions ont été déposées et ce dépôt a interrompu le débat. Il eût été plus convenable de nommer une Commission des résolutions chargée de recueillir les propositions et de les rapporter.

Je m'oppose à un vote qui se produirait à un moment où tous les efforts pour l'accord que je désire n'ont pu se produire.

Maurin dit que la proposition Mistral a été suscitée par le télégramme Zinoviev, document nouveau introduit dans le débat. Il insiste pour que le Congrès vote de suite et conteste à tout autre que Paul Faure ou Mistral le droit de parler au nom de la Reconstruction.

Leroy insiste pour le vote immédiat.

Goude souligne que le télégramme Zinoviev conduit à chasser les centristes du Parti, adhérents à la IIIe Internationale.

La réunion des reconstructeurs de la veille, a été provoquée par des délégués de province soucieux de l'unité ; on s'accorda à présenter le texte lu par Mistral et que rédigea Verfeuil. Goude et ses amis ne peuvent faire plus de concessions. Il pense qu'il est encore possible de faire l'unité sur la proposition Mistral.

A ce moment, *Longuet* et *Daniel Renoult* rentrent dans la salle. Les conversations particulières se multiplient.

Sur la proposition de *Renoult*, la séance est suspendue une demi-heure. Il est 16 heures 30.

La séance est reprise à 20 h. 20.

Les camarades qui délibèrent en privé sur la motion Renoult et la motion Mistral ne sont pas encore de retour. Le Congrès en les attendant, adopte la résolution suivante :

Le Congrès socialiste, après avoir pris connaissance des accusations tendancieuses portées, dans les deux dernières séances de la Chambre contre les socialistes d'Algérie et en particulier contre notre ami André Julien, délégué permanent à la propagande pour l'Afrique du Nord, par les députés Thomson et Morinaud, proteste contre les attaques des parlementaires algériens ;

Salue les progrès rapides du socialisme dans l'Afrique du Nord et déclare se solidariser entièrement avec le citoyen André Julien qui lutte là-bas pour la cause socialiste, dans des conditions particulièrement difficiles.

Puis la séance est à nouveau suspendue.

SÉANCE DE NUIT

A 21 heures, enfin, la séance est reprise. L'agitation est à son comble, et immédiatement les incidents les plus violents se succèdent. Frossard informe le Congrès qu'il est d'accord avec Longuet pour demander qu'on se prononce immédiatement sur les motions d'adhésion.

— Non ! Non ! crie-t-on à la droite qui veut poursuivre la discussion sur la motion Mistral.

Mistral demande la parole. Un délégué du Finistère, *Legoïc*, qui dit avoir déposé un amendement, insiste pour le défendre.

— Il n'est pas mandaté, proteste un autre délégué de la même fédération.

Legoïc s'obstine ; la tribune est envahie. Des colloques mouvementés s'engagent à travers la salle. Puis le silence se rétablit peu à peu, et *Mistral* demande à ses amis d'accepter la proposition qui leur est faite.

Je suis certain, ajoute-t-il, qu'il n'est pas dans l'esprit de la majorité de vouloir empêcher le vote sur la motion que nous avons déposée en réponse au télégramme de Zinoviev et au sujet de laquelle nous avons déclaré que si le Congrès la repoussait ou refusait de la discuter, nous considérerions que cela équivaudrait à notre expulsion.

Renoult. — Il est entendu que lorsque nous aurons voté sur les motions d'adhésion, nous ne nous en irons pas sans avoir voté sur les motions relatives à la dépêche de Zinoviev.

Frossard indique que les membres de la droite sont disposés à accepter de voter de suite sur les motions, et demande que Léon Blum soit autorisé à préciser en quelques mots la position de ses amis.

Le Congrès accepte la suggestion de Frossard.

L'assemblée consultée, décide, à la majorité, de ne pas entendre Legoïc. Puis *Léon Blum* prend la parole.

Il précise qu'il est entendu que l'on statuera ce soir même sur les motions Renoult et Mistral.

Puis il dit :

La motion Blum-Paoli est retirée. Nous la considérons comme déjà rejetée ; nous ne prendrons pas part au vote sur les motions ; nous ne prendrons part à aucun des votes qui suivront.

Blum est applaudi par ses amis.

LE VOTE A LIEU

Le vote commence, il est 21 heures 45.

Le vote a lieu dans un silence impressionnant. Les mandats pour la motion Blum-Paoli sont annoncés comme abstentions. La plupart des Fédérations se prononcent à une forte majorité pour la motion de la IIIe Internationale.

A 22 heures 10, l'appel est terminé. Les conversations particulières reprennent dans une atmosphère plus apaisée, pendant que les délégués permanents font le pointage des mandats.

A 22 heures 18, le président, *Jules Blanc*, agite la sonnette pour rétablir le silence et il proclame les résultats suivants :

Motion d'adhésion à la IIIe Internationale	**3.208 mandats**
Amendement Heine	**44 —**
Motion Longuet-Paul Faure (adhésion avec réserves ..	**1.022 —**
Motion Pressemane	**60 —**
Abstentions	**397 —**
Absences	**32 —**

A peine Jules Blanc a-t-il terminé que la majorité se lève et à pleine voix entonne l'*Internationale*. Daniel Renoult mène le chant, avec la citoyenne Sadoul. Lorsque la majorité se rasseoit, la minorité se lève et chante l'*Internationale* à son tour. La majorité alors se relève et écoute debout, mais silencieusement le chant de la minorité. Celle-ci pousse ensuite le cri de : « Vive Jaurès ! » La majorité le répète. Puis Daniel Renoult jette : « Vive Jaurès, soit, mais vive Lenine aussi ! »

Tous les communistes reprennent le cri : « Vive Lenine ! Vivent les Soviets ! »

L'enthousiasme est indicible. Lorsque l'assemblée est un peu calmée, *Leroy* déclare que les 44 mandats Heine reviennent à la motion Cachin-Frossard.

C'est par 3.252 mandats sur 4.763 que le Parti socialiste adhère à la IIIe Internationale. LA MAJORITE EST DONC DE PLUS DES DEUX TIERS.

Manier prend ensuite la parole. Il regrette que Frossard n'ait pas protesté contre le télégramme Zinoviev qui, d'après lui, a aggravé la situation. Sans ce télégramme, Manier n'aurait pas demandé au Congrès de voter la motion de la reconstruction.

Daniel Renoult répond :

Nous rappelons que nous avons dit dans notre motion et dans notre déclaration que l'adhésion à la IIIe Internationale ne comporte aucune exclusion. Si nous ne pouvons pas adopter la motion qui nous est proposée, c'est parce que, au moment où le Parti vient d'adhérer à la IIIe Internationale dans un bel élan d'enthousiasme, nous ne pouvons pas accepter de prendre une attitude odieuse et ridicule en entrant en conflit avec l'Exécutif de Moscou.

Le télégramme de l'Exécutif de Moscou n'implique aucune exclusion dans le Parti.

Daniel Renoult ajoute qu'il a rédigé, avec Vaillant-Couturier et Ker, dans un grand effort de conciliation où ils ont fait toutes les concessions, un texte.

— Nos camarades de la reconstruction, qui en ont discuté les termes avec nous, ont convenu qu'ils pouvaient les accepter, mais que leurs amis, dans l'émotion où les avait mis le télégramme de l'Exécutif ne s'en contenteraient pas.

Renoult lit alors le texte suivant :

Le Congrès ayant pris connaissance des déclarations du camarade Zinoviev et de la critique qu'il dirige dans des termes ardents de polémique doctrinale contre la politique de la droite et celle de la fraction dite du centre, rappelle que l'indispensable discipline vis-à-vis de l'Internationale communiste n'exclut pas pour celle-ci, ainsi qu'il est dit à l'article 16 des conditions adoptées par le dernier Congrès de Moscou, d'avoir à tenir compte des conditions de lutte si variées et de n'imposer de résolution générale et obligatoire que dans les conditions où cela est possible.

Il déclare que la motion d'adhésion signée par le Comité français de la IIIe Internationale, approuvée par le Conseil Exécutif de la IIIe Internationale, légifère pour l'avenir, n'impose aucune exclusion pour le passé et précise de la manière la plus nette que les exclusions prévues à l'article 7 et à l'article 20 des conditions de Moscou ne pourront s'appliquer à aucun membre du Parti acceptant dans son principe la décision du présent Congrès et conformant son action publique à la discipline commune.

Et Renoult ajoute : Non, mon cher Longuet...

Longuet. — Non, non, si je suis un agent de la bourgeoisie, je ne puis vous être cher.

Renoult. — Vous savez bien que ce n'est pas dans cet esprit qu'il faut lire le télégramme et que cela veut dire seulement que parfois, l'hésitation de votre politique a pu servir l'ennemi bourgeois.

Puis *Renoult* rappelle à Longuet l'accueil amical fait à Longuet par Zinoviev, à Halle.

Frossard parle après Renoult.

Moi, je veux parler net. Lorsque j'ai eu l'honneur de me rendre à Moscou, je n'ai pris qu'un seul engagement, celui d'amener mon parti à adhérer à la IIIe Internationale. Cela est fait.

Aujourd'hui, je peux rappeler qu'au cours des débats du 2e Congrès, l'âpreté des polémiques avait amolli ma volonté d'amener le Parti à l'Internationale communiste. Vous savez que nous avons quitté le Congrès lorsqu'on insista pour l'exclusion des camarades qui ont mené avec nous de grandes luttes. Depuis mon retour, je n'ai jamais cessé d'affirmer les mêmes sentiments.

Voici qu'aujourd'hui l'adhésion étant enregistrée, nos camarades de la Reconstruction disent qu'il ne peuvent plus rester dans le Parti.

Hier, j'aurais voulu parler du télégramme de Zinoviev.

Je ne suis pas d'accord avec Zinoviev. Pour moi, vous n'êtes pas des serviteurs de l'influence bourgeoise. Pourquoi ne le dirais-je pas ? En adhérant à la IIIe Internationale, nous n'avons renoncé à aucune liberté de critique des thèses et des hommes. Nous avons pour les hommes de la Révolution russe une admiration sans limite, mais cette admiration ne saurait nous forcer à souscrire à tous les jugements qu'ils portent sur les hommes et les choses.

Si Longuet avait été à Moscou, bien des équivoques auraient été dissipées. Nous pouvons bien dire que Zinoviev se trompe. Si je ne disais pas ces choses, ne sentez-vous pas que je renierais tout mon passé de militant ?

Il est 23 h. 30. La séance continue.

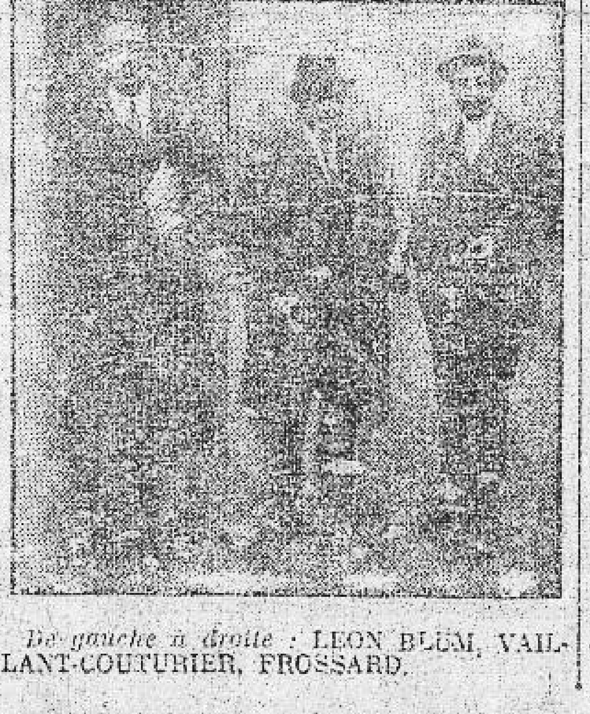

De gauche à droite : LEON BLUM, VAILLANT-COUTURIER, FROSSARD.

A LA CHAMBRE

Algérie et menues choses

M. Morinaud ayant exterminé un à un, avant-hier soir, tous ses auditeurs, vingt-cinq avaient répondu hier matin à l'annonce que ça continuerait.

Le discours « algérien » a terriblement continué. Le plus extraordinaire est que les vingt-cinq restèrent jusqu'à la fin : cet heureux événement, attendu depuis neuf heures et demie, ne se produisit que sur le dernier coup de midi. Après une brève intervention de M. Thoumyre, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, qui assura avoir pris toutes les précautions pour éviter à l'Algérie une nouvelle famine, la suite du débat fut renvoyée à ce matin.

M. Marsal n'a pas d'argent

Au début de la séance de l'après-midi, M. Marsal a déclanché une attaque brusquée contre la curiosité malveillante de la Chambre : *sans qu'un rapport écrit eût été déposé, alors que quelques députés seulement étaient en séance*, M. Marsal a escroqué le vote du projet de loi portant approbation de la convention avec la Banque de France aux termes de laquelle est ajourné à 1921 un remboursement de 3 milliards à prélever sur le produit du dernier emprunt.

Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur cet ajournement incompréhensible. Comment se fait-il qu'on ne puisse trouver dans les 32 milliards de l'emprunt les 3 milliards nécessaires au remboursement prévu ? Au lendemain de l'emprunt le Trésor est déjà court de fonds ? Moins curieuse que nous, la Chambre, passive, a laissé faire. Par 386 voix contre 62, le projet de loi a été adopté. Le groupe socialiste, comme l'avait annoncé Rognon, s'est abstenu.

La Chambre vote ensuite les propositions de loi relevant les rentes des accidentés du travail et le projet de loi modifié par le Sénat, sur la prorogation des baux, qu'elle adopte avec de très légères modifications.

Séances aujourd'hui à 9 h. 30 et 16 heures. — INTÉRIM.

INTÉRIM.

LE PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

(Grands Magasins Dufayel)

né d'hier, dans le quartier le plus populaire et le plus artiste de Paris s'est rapidement placé en tête des plus grands magasins en ne mettant en vente que des marchandises de première qualité aux prix les plus abordables.

Son stock, qui a été limité à l'assortiment utile, lui permet d'offrir à sa clientèle des occasions constamment renouvelées achetées à la Baisse, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en comparant les articles actuellement exposés en vêtements confectionnés pour hommes, dames et enfants, vêtements de travail, vestes, cottes, blouses, vestons de cuir, complets et pantalons de velours, bonneterie, lingerie, chaussures, mobiliers, articles de ménage, etc...

Les expéditions dans toute la France, Algérie et Tunisie sont faites franco de port et d'emballage et de frais de retour d'argent.

A L'HOTEL DE VILLE

La discussion du budget. — Un échec de M. Latour. — Une intervention d'Henri Sellier.

Le conseil général dans sa séance du matin adopte divers rapports dont un de Jean Varenne sur l'hospice Paul Brousse pour lequel il fait voter un crédit de 200.000 francs destiné à l'installation dans cet établissement d'un service du traitement du cancer. Sur le rapport de M. Lemarchand on vote un crédit de 5 millions pour le port de Paris.

Deuxième échec à l'ouverture de la séance de l'après-midi de M. François Latour, qui a succédé à Henri Sellier comme rapporteur général. Bachelet avait demandé l'inscription au budget d'un crédit de 2.400.000 francs pour donner rétroactivement une indemnité de résidence annuelle de 500 francs aux instituteurs de la Seine qui furent mobilisés.

Refus catégorique du rapporteur. Par 47 voix contre 26, le Conseil maintient le crédit. C'est le cas de dire que M. Latour, une fois de plus, a manqué de flair.

Le reste de la séance qui se prolonge jusqu'à neuf heures est rempli par la discussion du budget.

De l'exposé du rapporteur général retenons que pour combler le déficit de 130 millions et préparer les grands travaux il faudra imposer aux contribuables 70 centimes additionnels et accepter la nécessité d'un nouvel emprunt de 300 millions.

Répondant à M. Guillaumin qui s'était alarmé du grossissement du budget avec une redondance et une solennité dérisoires, Henri Sellier montre que cette inflation budgétaire est la conséquence de fatalités économiques que la guerre a créés et qui désolent le monde entier.

Ce sont ces fatalités mêmes, dit-il en substance, qui entraînent le capitalisme mondial vers l'abîme qu'il ne peut éviter. Le capitalisme est son propre fossoyeur.

Après avoir marqué les lacunes d'un budget où les œuvres sociales et la lutte contre la tuberculose ne tiennent pas assez de place, il déclare que le groupe socialiste repousse les centimes additionnels. Séance vendredi. — A.-M. M.

UNE PROPOSITION DE GRANGIER

Le citoyen Grangier a déposé sur le bureau du Conseil municipal une proposition qui a pour but d'attribuer à l'Assistance publique un crédit annuel de 30 millions pour la réfection et le développement de l'outillage des hôpitaux de Paris.

Dans son exposé des motifs, Grangier note ce qui reste en détresse depuis la guerre : La mise en œuvre de l'hôpital des tuberculeux de Flins, l'achèvement de Broussais, la reconstruction partielle de la Boulangerie et de la Pharmacie centrales. Il note encore que la Ville de Paris ne possède pas l'hôpital « pour enfants plâtrés » qui a fait l'objet d'une proposition de Loyau.

N'y a-t-il pas lieu de prévoir aussi la création d'un Institut municipal de radiumthérapie, suite logique de la proposition de Le Troquer tendant à l'achat de deux grammes de radium pour le traitement du cancer ?

Le crédit de 30 millions serait réparti sur une période de dix ans et prélevé sur le prochain emprunt.

Le pillage de la potasse d'Alsace

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi attendu depuis longtemps sur l'exploitation des mines de potasse d'Alsace.

Ce projet prévoit évidemment le désaisissement de la nation au profit de groupements privés.

Les mines seront réparties en quatre lots qui seront affermés à quatre « sociétés à participation ouvrière ». On sait que ces sociétés, dues à la fécondité parlementaire de M. Chéron, prévoient la constitution d' « actions de travail » à côté des actions de capital : méprisable duperie depuis longtemps dénoncée.

La proportion sera d'ailleurs de 1/10 d'action de travail contre 9/10 d'actions de capital.

Les quatre groupements amodiataires auront le monopole de la vente à l'étranger : nul doute que cette vente, *qui reste libre*, si elle présente pour les exploitants de sérieux avantages, ne prive l'agriculture française de l'engrais indispensable qui lui fait déjà défaut.

Peu importe : les gros « actionnaires capitalistes » des sociétés fermières seront grassement rentés. Et le Bloc national, une fois de plus, aura payé ses dettes.

Affronter une démonstration publique...

c'est prouver la valeur du produit démontré. Les sceptiques qui doutent que l'on puisse réparer soi-même ses chaussures aussi bien en dessous qu'en dessus et de façon invisible avec le fameux **LIQUIDCUIR** sont priés de se rendre à notre baraque située en face le **5 du Bd St-Martin**.

La propagande syndicale dans l'Afrique du Nord

Alger, le 27. — *(Par dépêche de notre correspondant)*. — Le sous-comité confédéral de l'Afrique-du-Nord s'est réuni le 26 pour la première fois, à la Bourse du Travail d'Alger. Toutes les Unions d'Algérie et de Tunisie étaient représentées.

Lapierre, secrétaire de la C. G. T., participait aux travaux.

Vacher, secrétaire de l'Union d'Alger, fit un exposé de l'objet, de la genèse et du but de l'organisme.

Les délégués d'Oran, de Tunis et de Constantine participèrent à la discussion et l'ensemble des conditions fut adopté à l'unanimité.

On discuta ensuite au sujet de la propagande syndicale et les moyens propres à introduire celle-ci chez les travailleurs indigènes furent examinées.

Le prochain sous-comité se tiendra à Pâques, à Tunis.

— A *Blidah*, le 28, s'est tenue une réunion à laquelle assistèrent de nombreux ouvriers et fonctionnaires.

Vacher, d'Alger ; Lapierre, de la C. G. T., et Vieille, de Tunis, prirent la parole et furent très applaudis.

L'ordre du jour voté proteste contre les poursuites intentées à la C. G. T., réclame l'amnistie, la paix avec la Russie et préconise une action commune de tous les ouvriers et fonctionnaires de l'Afrique-du-Nord. — VIEILLE.

TRIBUNAUX

M. CITROEN CONDAMNÉ

M. Citroën fait des automobiles et cherche à les vendre : c'est son droit. Emploie-t-il des moyens d'une parfaite loyauté ? La Cour d'appel paraît en douter. Elle vient d'infliger à ce bruyant industriel une leçon méritée. Voici les faits :

M. Roeser avait commandé trois de ces autos que les journaux à grande publicité représentent chaque jour. Sur chacune il avait versé 2.500 fr. d'arrhes ; mais, au moment de livrer, M. Citroën refusa, invoquant le cas de force majeure.

Le tribunal de commerce condamna M. Citroën à exécuter le marché sous astreinte de 100 francs par jour, en outre, il accorda à M. Roeser 1.500 fr. de dommages-intérêts.

M. Citroën fit appel.

La Cour a jugé que M. Citroën était mal fondé à refuser de livrer, puisqu'au moment même du refus il continuait sa publicité ; qu'il ne pouvait invoquer l'augmentation des matières premières, puisque dans ses premiers tarifs il annonçait que les matières premières destinées aux 30.000 premiers châssis étaient en cours, que cent voitures sortiraient chaque jour, etc...

Bref, M. Citroën livrera les trois voitures ou il paiera 150 francs par jour à titre d'astreinte ; il versera enfin à son adversaire 3.000 francs de dommages-intérêts.

COMME AU CINEMA

Léon Riblet, âgé de 21 ans, joue des films, mais pas « au chiqué ». Le 26 avril 1920, la Cour d'assises de la Seine le condamna aux travaux forcés à perpétuité. Riblet avait tué son frère. Comme il était déserteur, il est transféré à la prison militaire de Bourges. Là, le 12 juin 1920, il s'évade dans des circonstances cinématographiques, si j'ose dire. Il dresse son lit contre le mur, perce le plafond, saute sur le toit, descend à l'aide d'une corde de 15 mètres, tressée avec les toiles des couchettes. Puis il revient à Paris.

Il fracture les wagons en gare du Bourget et vend le produit du vol à un nommé Rouaux, marchand de chevaux à Pantin et [illegible].

Riblet fut arrêté après des recherches minutieuses et l'opération fut difficile.

Il s'était réfugié dans un hôtel, 35, rue Myrha, où il partageait la chambre de Joseph Frœssel, repris de justice dangereux.

Au moment où les inspecteurs entrèrent, Frœssel changeait de vêtements avant de fuir. Riblet avait déjà gagné les toits.

Les inspecteurs allaient l'atteindre, mais il descendit le long d'une gouttière. Hélas ! il avait compté sans le gardien de la paix Legros qui le cueillit au moment où il atteignait le trottoir.

Après plaidoirie de Me Robert Lœwel, Riblet a été condamné à trois ans de prison et à la relégation.

L'AVAIT-IL TUÉE ?

Lucien-Joseph Hardy, 63 ans, était accusé d'avoir, le 25 juillet dernier, jeté par la fenêtre de son logement, au quatrième étage, 56, rue de Vanves, sa maîtresse, Angèle Marquiseau, née Habaiz.

La malheureuse était morte, peu après, d'une fracture du crâne.

Hardy fit plaider par son défenseur, Me Eugène Lamour, qu'Angèle Marquiseau était ivre et était tombée accidentellement.

Le jury l'a acquitté.

SAVON DE MARSEILLE EXTRA PUR 72 %

Le postal 10 kilos, franco, 36 francs

Adressez mandat à Octave Maurel, Bandol (Var)

ÉCHOS

LA SCULPTURE MODERNE AU LOUVRE

Les collections de sculptures modernes du musée du Louvre, qui s'arrêtaient naguère à Carpeaux, se sont augmentées, dans les salles qui longent la rue de Rivoli, d'œuvres nouvelles provenant du musée du Luxembourg. Le stage qu'elles y ont effectué a, paraît-il, confirmé leur valeur et leur renommée. Il s'en faut malheureusement de beaucoup que cette valeur soit égale, car Chapu et Eugène Guillaume font assez piètre figure à côté de Dalou et de Carpeaux. A-t-on besoin d'hospitaliser l'académisme le plus conventionnel, sous le prétexte tendancieux de représenter l'art contemporain dans ses plus diverses manifestations ?

L'INDIGNATION DES RESTAURATEURS

La nuit de Noël, entre minuit et deux heures, des agents des contributions indirectes ont fait irruption dans les restaurants lyonnais, où le Réveillon battait son plein. Ils se sont enquis du prix des repas, et ont prévenu les restaurateurs que l'Etat prélèverait un tant pour cent sur leurs recettes de Noël et du Nouvel An. Le même fait s'est produit dans certains établissements de la capitale, et le malheur, c'est que les restaurateurs indignés ont menacé de se défendre « par tous les moyens ». Veulent-ils dire par là qu'ils feront payer cette taxe supplémentaire aux consommateurs, qu'ils empoisonneront ceux-ci en mélangeant l'arsenic à la truffe, ou qu'ils assommeront les représentants du fisc ? Toutes les hypothèses sont permises, et le zèle des soupeurs va s'en trouver sensiblement refroidi.

LE THEATRE ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La perception du droit des pauvres, qui avait produit en juillet dernier 403.850 francs, a donné en novembre 743.967 francs. La taxe d'Etat pendant les mêmes mois s'est élevée de 242.280 francs à 446.271 francs. Cela prouve une chose : à savoir que les théâtres font des recettes.

LA FIN D'UN MORATORIUM

Au *Journal Officiel* d'hier a paru le décret qui met fin à la prorogation des échéances.

Aux termes de ce décret l'échéance des valeurs négociables souscrites par les débiteurs avant le 4 août 1914 et échues originairement depuis le 31 juillet 1914 inclusivement est prorogée de quatre-vingt mois, date pour date, à partir de leur échéance originaire.

A défaut d'une date correspondante dans le 80e mois à la date de l'échéance originaire, la valeur négociable sera considérée comme échue le dernier jour de ce quatre vingtième mois.

FAITS-DIVERS

A PARIS

L'AVIATEUR « VOLAIT » BIEN

Vêtu avec beaucoup d'élégance, affectant des connaissances spéciales en matière d'aéronautique, Gustave Dumont, âgé de vingt-sept ans, se faisait passer pour aviateur. En fait de vol il n'effectuait que celui des vêtements dans les cafés et les bars du quartier des Invalides. On l'a pincé, hier, tandis qu'il dérobait un pardessus.

LA MORTE INCONNUE

Sur l'avenue Montsouris, on a trouvé, hier, étendue sans connaissance, une femme d'une cinquantaine d'années qui portait une grave blessure à la tête. La malheureuse femme fut transportée à l'hôpital Cochin, où elle est morte sans avoir repris ses sens. Son identité n'a pu encore être établie.

DES ARRESTATIONS

Pour coups et blessures on arrête un camelot, Louis Schmitt, 6, impasse de la Défense ; il était recherché par le parquet de Saint-Malo.

— Pour vol, Auguste Hachet, quarante-quatre ans, est arrêté 33, rue d'Aboukir, sur mandat d'amener du parquet de Compiègne.

— Pour vol également, Marcel Leveau, vingt-cinq ans, recherché par le parquet de Vitré, est arrêté 14, boulevard de Vaugirard.

— Pour abus de confiance, Antoine Galland, trente-neuf ans, demeurant rue Simon-le-Franc, est appréhendé sur mandat du parquet de Versailles.

DES FLAMMES

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans les bureaux de la Caisse de Secours de guerre, place Saint-Sulpice : les dégâts ne semblent pas être très importants.

DANS LES DEPARTEMENTS

FIN DRAMATIQUE D'UN TENOR

Au cours d'une représentation du « Jongleur de Notre-Dame », à l'Opéra de Nice, le ténor Ransatto, pris d'une syncope, s'est affaissé et a succombé peu après à la rupture d'un anévrisme.

UN CRIME DANS UN BUREAU DE POSTE

On annonce de Strasbourg que dans la nuit de mardi, le gardien du bureau de poste situé près de la cathédrale, a été assassiné. Les auteurs du crime se sont emparés d'une somme de 225.000 francs, qui avait été apportée au bureau en vue d'effectuer le règlement des pensions militaires.

ILS DEVALISAIENT LES FERMES

Deux jeunes gens, les frères Poisson, âgés de vingt et un et vingt-trois ans, ont été arrêtés pour vols commis dans les fermes du département de l'Allier.

L'UNIC-STOCK (le magasin le moins luxueux de Paris), 6, rue des Petites-Ecuries est tout. ouv.
Vous pourrez donc, pour les étrennes y acheter le 1er ou le 2 janvier, un pardessus, une gabardine ou un complet, à des prix défiant toute concurrence.

"LA VOIX DES FEMMES"
hebdomadaire paraissant le jeudi
FÉMINISTE — SOCIALISTE
PACIFISTE — INTERNATIONALISTE
Directrice : Colette REYNAUD — Rédactrice en chef : Louise BODIN
REDACTION ET ADMINISTRATION : 10, rue Montmartre, 10, PARIS 1er
Abonnement : UN AN 15 francs ; — SIX MOIS 8 francs

COURS DES HALLES

DU 29 DECEMBRE

VIANDES (le kilo). — Bœuf, de 6 fr. (plis), à 19.50 (aloyau). Veau, de 6.50 à 11.80 ; cuissots, 11. Mouton, de 6 à 12.80 ; gigots, 14. Porc, de 8 à 9.20 ; jambons, 8 fr. — Arrivages moyens. Vente calme. Cours maintenus.

POISSONS (le kilo). — Harengs, de 0,75 à 4.50, Merlans, 2.50 à 5. Raies, de 1 à 5. — Arrivages forts, 450.000 kilos. Baisse sur les harengs et les raies. Pas de colins, pas de maquereaux.

VOLAILLES (le kilo). — Poulets : Bresse, de 15 à 16.50 ; charentais, de 13 à 16 ; gâtinais, de 10 à 18 ; Bretagne, de 12 à 15.50. Oies, de 6.50 à 10. — Arrivages 61.000 kilos. Temps mauvais pour la volaille. Baisse importante.

GIBIER (le kilo). — Lapin, 9.30 ; garenne, de 6 à 9. — Arrivages 4.300 kilos.

BEURRES (le kilo). — De 15.50 à 17.90. Le malaxé 10 fr. — Peu d'arrivages.

ŒUFS (le mille). — 795 fr. ; conserve, 600 fr. — Un peu fort comme arrivages.

FROMAGES. — Le kilo : gruyère, de 9.50 à 11 fr. ; hollande, de 9 à 12. Le cent : coulommiers, de 350 à 500 fr. ; camemberts, de 150 à 250.

FRUITS ET LEGUMES. — Très peu d'arrivages. Vente très calme. Hausse sur les fruits et les salades. La pomme de terre jaune, les 100 kilos, de 25 à 32 ; saucisse rouge, de 34 à 37 fr. ; elle reste en resserre.

LES THÉATRES

THEATRE SARAH BERNHARDT. — Devant le succès persistant de *Daniel*, Mme Sarah-Bernhardt a consenti à prolonger ses représentations jusqu'au dimanche 9 janvier inclus, mais cette date doit être considérée comme irrévocable, la répétition générale du nouveau spectacle ayant lieu d'une façon certaine le lundi 10.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES. — Après la série des neuf représentations des *Erinnyes* et du *Médecin Volant*, c'est *Beethoven* de M. René Fauchois, qui succédera au programme actuel, à partir du lundi 3 janvier.

CONCERTS COLONNE. — Dimanche 2 janvier, à 14 h. 30, au Châtelet, *Douzième Concert-Colonne* du dimanche. — *Symphonie Héroïque*, Beethoven ; *L'Eder de Gellert*, Beethoven, orchestrée par M. Henri Rabaud ; *Capitaine Flamand*, (fragments), Ang. Chapuis (1re audition aux Concerts-Colonne) ; *La Walkyrie*, R. Wagner (Adieux de Wotan et Incantation du Feu).